

**MONTMARAUULT** ■ Les activités ne manquent pas au sein de l'association

# Génération Détente est en forme 15/03/23



**ENSEMBLE.** Les adhérents de Génération Détente Montmarauloise (GDM) ont posé pour la photo de famille.

La saison 2022/2023 de Génération Détente Montmarauloise bat son plein avec cent vingt adhérents qui participent aux différentes activités.

A savoir les randonnées, le ping-pong, le tir à l'arc,

la danse, le vélo, le yoga et le swin golf qui devraient reprendre au printemps.

Les sorties bowling, la plancha, la journée découverte à Thiers, la participation au Téléthon, la galette et les crêpes ont été ap-

précié de tous les participants

La saison se poursuivra avec une escapade de deux jours à Saumur dimanche 23 et lundi 24 avril. Une sortie « Vélo-rando-resto » est égale-

ment programmé en mai, ainsi qu'une journée pique-nique en juin. Pour tous renseignements, contacter Jocelyne Martin, au 07.51.84.17.72, ou Jacqueline Bodard, au 06.12.32.42.47. ■

**MONTMARAUULT** ■ Avec les 32 lauréats du concours des maisons fleuries

# Des récompenses pour les mains vertes 20/03/23



**À L'HONNEUR.** Les lauréats du concours des maisons fleuries ont posé avec les élus.

La cérémonie organisée récemment par la municipalité afin de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries 2022 s'est déroulée tout récemment à l'ancienne salle des fêtes.

Les membres de la commission environnement ont dévoilé le palmarès de cette édition. Ce qui a permis de récompenser pas moins de 32 personnes.

Tous les lauréats sont ainsi repartis avec un diplôme, un bon d'achat d'un montant de 20 à 50 €

et d'un pot de primevères à replanter. Les bons d'achat sont utilisables au choix chez l'un des commerçants montmaraulois partenaires, Carol Flore ou Gamm Vert.

## « Le mérite des lauréats »

À cette occasion, Anthony Giambarresi, référent du label « Villes et villages fleu-

ris » au sein du conseil municipal, a évoqué « les conditions climatiques estivales de plus en plus difficiles chaque année, qui rendent le mérite des lauréats encore plus grand ».

## Les principaux lauréats

**Catégorie 1 : maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue.** 1. Christian Collé.

**Catégorie 2 : maisons individuelles avec possibilités réduites de fleurissement.** 1. M. et Mme Gendreau ;

**Catégorie 4 : hôtels, restaurants, cafés avec ou sans jardin.** 1. Hôtel de France ; 2. Brasserie Le Bocage.

**Catégorie 5 : établissements industriels, commerciaux, boutiques et divers.** 1. Traiteur Dumont. Encouragements : boutique Terre Native.

Enfin, et pour la troisième année consécutive, la municipalité a décidé de soutenir les lauréats dans l'acquisition d'une cuve récupératrice des eaux pluviales. ■